

## **Question orale Mme Kattrin Jadin à Philippe Goffin, Ministre des Affaires étrangères et Ministre de la Défense sur la situation en Iran**

**Kattrin Jadin (MR):** Monsieur le ministre, ma question initiale du 3 décembre dernier concernait la situation en Iran où de nombreux remous se produisaient - même au sein de la population -, de nombreuses ripostes et d'actions autoritaires de la part du régime en place. Mais vu l'évolution de ces dernières semaines, je me permettrai de rebondir également sur l'actualité.

Le moins que l'on puisse dire, et je rejoins le brillant historique fait par mes collègues, c'est que cette attaque contre le général Soleimani a contribué à renforcer l'unité du peuple iranien et leur ressentiment à l'égard des États-Unis. Depuis, il est vrai, les informations fusent et parfois se contredisent. Il n'est pas évident de les filtrer et de les analyser pour permettre une analyse correcte et utile des événements.

Mon intervention portera notamment sur l'Accord de Vienne. La Belgique et plus largement l'Union européenne s'était largement engagée par rapport à l'Accord de Vienne pour que la communauté internationale en accepte les acquis, en dépit du fait que les USA s'en étaient déjà retirés, je le rappelle. L'UE a toujours pesé de tout son poids en ce sens, s'il est possible de le qualifier un tant soit peu de relevant - remarque que, en tant que parlementaire, je peux me permettre de faire.

Monsieur le ministre, ma première question est relative à la volonté de désescalade du conflit manifestée par notre pays, ce par le biais de notre diplomatie. Il m'apparaît que notre influence serait nettement plus importante si nous pouvions parler d'une seule et forte voix au niveau européen afin d'avoir une réelle influence dans ce processus souhaité de désescalade. Quels pourraient être nos moyens de contrainte et d'argumentation?

À ce jour, quel est l'état des relations qu'entretient notre diplomatie avec les États-Unis et avec la République islamique d'Iran? Ce sujet a-t-il été et sera-t-il abordé en Conseil des ministres européens en vue de déterminer une position commune?

Ensuite, comment devons-nous qualifier l'attaque de la nuit dernière? M. Ben Achour a parlé de la possibilité d'une offensive proportionnelle. Selon certains, en raison de son caractère prévisible, elle relèverait plutôt d'une sorte de coup médiatique. Selon CNN, les États-Unis ne déplorent aucune victime à Erbil, tandis que l'Iran évoque le nombre de 88 morts. Nous devons donc être aptes à filtrer les informations utiles.

Et puis, autre priorité, monsieur le ministre, nous devons nous préoccuper de la sécurité de nos militaires et de nos ressortissants. C'est l'avantage de disposer du ministre des Affaires étrangères et de la Défense en une seule et même personne, car on peut lui soumettre plus de propositions. Si le Parlement irakien en venait à demander le retrait des forces américaines, avons-nous mesuré les conséquences pour nos 25 militaires encore présents à Bagdad? Quelles sont les solutions envisagées? Allons-nous rapatrier nos soldats?

Par ailleurs, la situation en Syrie m'inquiète aussi beaucoup. Au début de la semaine prochaine, nous allons peut-être assister à une suspension des opérations contre Daech. Monsieur le ministre, quels sont le calendrier et la nature des actions prévues?

Quel est le danger de desserrer le nœud coulant autour du cou du serpent que représente, à mon estime, l'État islamique? Allons-nous mettre fin aux opérations militaires anti-Daech? Cet arrêt sera-t-il suivi de mesures politiques de reconquête de l'esprit et des cœurs de la population majoritairement sunnite, comme en Irak? C'est une question que j'aimerais poser afin d'obtenir certains éclaircissements.

Je voudrais aussi savoir si nous avons eu des demandes de contribution à l'opération de sécurisation de la navigation dans le détroit d'Ormuz. Nous le savons, la ministre française a passé son réveillon au quartier général européen pour éviter l'alignement sur la politique US, et était en contact avec des bateaux français, hollandais, danois. Allons-nous également participer à ces opérations?

On parle aussi d'une présence iranienne en Afrique. Cela évoque tout de suite des dangers que d'autres pays occidentaux craignent également. Avons-nous plus d'informations à ce sujet? Pourrions-nous connaître les dangers potentiels possibles en amont, si cette désescalade n'avait pas lieu?

Nous comptons 150 ressortissants en Iran. Nous nous inquiétons évidemment aussi pour eux, si nous n'arrivons pas à entraver le processus d'escalade. Ils pourraient devenir de nouvelles cibles de la République islamique d'Iran.

Avez-vous, sur un plan plus pratique, par le biais de votre administration des Affaires étrangères, des conseils à donner aux Belges qui voudraient se rendre dans les régions concernées?

Dans les prochaines semaines et les prochains mois, d'autres conférences étaient prévues au niveau international, notamment en ce qui concerne la stabilisation de la région, comme l'avait évoqué M. Cogolati. Plusieurs initiatives avaient été menées. Allons-nous pouvoir poursuivre nos efforts en vue de réaliser notre souhait le plus cher, à savoir la stabilisation de la Syrie et de l'Irak? Je vous remercie.

**Réponse du ministre Philippe Goffin :** Chers collègues, je vous remercie pour vos vœux. À mon tour, je vous présente mes meilleurs vœux en ce début d'année particulièrement chahuté.

Zoals ik vorige week reeds gedaan heb, roep ik in de eerste plaats op tot de de-escalatie en het vermijden van nieuwe acties die een al zeer gespannen situatie nog verder kunnen doen escaleren.

Ik heb tevens opgeroepen tot respect voor de internationale rechtsorde en tot het via diplomatieke weg zoeken naar een oplossing voor de conflicten in de regio. Een stabiele oplossing op lange termijn kan immers alleen een politieke oplossing zijn.

De situatie in Iran en Irak stond gisteren uiteraard ook hoog op de agenda van mijn onderhoud met de Amerikaanse ambassadeur. Tijdens de speciale raad voor Buitenlandse Zaken van de EU, aanstaande vrijdag, zal ik de situatie in Iran en Irak en in de ruimere regio met mijn Europese collega's eveneens uitvoerig bespreken.

Een bezoek van de Iraanse minister Zarif aan Brussel werd uiteindelijk uitgesteld naar een latere datum. De leden van de anti-IS-coalitie, waar Irak deel van uitmaakt, hebben de toestand na de dood van generaal Soleimani besproken. Daarbij werden de

gebeurtenissen opgelijst. Het bureau van de coalitie en de Amerikaanse regering zetten hun inspanningen voort om de Iraakse autoriteiten te overtuigen van het belang van de aanwezigheid van de coalitie in de strijd tegen IS.

Er zijn ons geen publieke verklaringen van contacten tussen Irak en de EU bekend. Ons land heeft in de voorbije dagen geen bilateraal contact met de Iraakse autoriteiten geïnitieerd.

Concernant le cadre juridique de l'attaque américaine, les États-Unis n'ont pas invoqué l'article 51 de la Charte des Nations Unies et n'ont pas informé le Conseil de sécurité de leur action. Selon le Département de la Défense américain, la frappe contre le général Soleimani visait à le dissuader d'exécuter ses futurs plans d'attaque qu'il préparait activement contre des intérêts américains dans la région. C'est donc à titre préemptif que les États-Unis m'ont indiqué avoir recouru à la force.

Par ailleurs, je note que, depuis fin octobre, une dizaine d'attaques à la roquette avaient déjà visé des bases où sont postés des soldats ou diplomates américains. J'ai donc demandé aux États-Unis de partager les informations nécessaires par les canaux appropriés afin de mieux comprendre les motivations de leur intervention. Comme je l'ai dit, dans le cadre de ma rencontre avec l'ambassadeur des États-Unis, cette question a été une nouvelle fois posée pour comprendre les raisons qui ont motivé cette opération.

Het nucleaire akkoord JCPOA met Iran stond al zwaar onder druk en komt door de recente gebeurtenissen nog meer op de helling te staan. De Iraanse minister van Buitenlandse Zaken Zarif heeft immers verklaard dat Iran zich niet meer wil houden aan de door het JCPOA opgelegde beperkingen. Iran heeft zich echter niet teruggetrokken uit het JCPOA en geeft aan dat het bereid is zijn verplichtingen weer na te komen indien de Verenigde Staten hun sancties opschorten.

Ook wil het blijven samenwerken met het IAEA en benadrukt het dat elke stap die het neemt ook weer ongedaan gemaakt kan worden. Op dit moment zijn er geen signalen dat Iran uit het NPV zou willen stappen. Of Iran al dan niet wil blijven samenwerken met het IAEA, met name op het gebied van inspecties, is een goede graadmeter van de Iraanse bedoelingen.

De Raad Buitenlandse Zaken biedt de gelegenheid om samen met onze Europese partners te focussen op inspanningen gericht op het stoppen van de huidige escalatie, het hervatten van dialoog en diplomatie en het herstellen van de internationale rechtsorde. Het blijft van belang om het JCPOA te vrijwaren en Iran op te roepen om terug te keren naar een volledige implementatie ervan.

België is aandeelhouder geworden van INSTEX. INSTEX geeft uitvoering aan het economische luik van het JCPOA. Aangezien het JCPOA nog formeel van kracht is, is er in dit stadium geen directe impact op INSTEX en het Belgische aandeelhouderschap ervan.

Op dit moment zijn er geen aanwijzingen dat andere landen in het Midden-Oosten een nucleair programma ontwikkelen. België zal samen met de internationale gemeenschap alles in het werk stellen om te voorkomen dat Iran een kernwapen ontwikkelt en dat nucleaire technologie verspreid wordt in de regio.

Voor België blijft het non-proliferatieverdrag de sluitsteen van nucleaire ontwapening en non-proliferatie. Een juridisch bindend instrument zoals een bijkomend protocol bij het NPV of aparte multilaterale afspraken over negatieve veiligheids garanties zouden het NPV nog kunnen versterken.

Daarnaast blijft België ervoor ijveren dat alle staten in annex 2 van het Comprehensive Nuclear-Test-Ban Treaty het verdrag ratificeren zodat het in werking kan treden. België blijft ook voorstander van het opstellen van een Fissile Material Cut-Off Treaty. In juni van dit jaar neemt België het voorzitterschap van de nucleaire (...) groep op zich en organiseert ons land de plenaire vergadering van die organisatie. Het bewijst zo dat het zijn rol in nucleaire non-proliferatie en ontwapening ernstig neemt.

Quant à la situation en Irak et l'avis donné aux voyageurs, quatre-vingt-huit Belges sont actuellement inscrits au registre de l'ambassade de Belgique à Amman, compétente pour l'Irak, comme vous le savez. Il y a vingt-cinq civils belges à Bagdad. Parmi les quatre-vingt-huit inscrits, septante-huit ont la double nationalité belgo-irakienne, un a la double nationalité belgo-philippine et neuf ont uniquement la nationalité belge. Le poste suit la situation de près.

En ce qui concerne les voyageurs, l'avis de voyage déconseille, hormis pour la région autonome du Kurdistan, tous les voyages, au vu des risques sécuritaires élevés. Suite à la mort du général Soleimani, l'ambassade a envoyé un message aux compatriotes belges en Irak rappelant la nécessité de prudence extrême, d'éviter des voyages non nécessaires, de ne pas participer aux manifestations, de ne pas s'approcher des militaires et des bâtiments officiels et de suivre la situation de près. Ainsi, la Belgique a agi comme la plupart des pays. À ce message envoyé aux Belges inscrits, moins d'une dizaine ont répondu en disant qu'ils allaient bien, sans demander d'autre assistance.

L'avis aux voyageurs pour l'Iran déconseille déjà tous les voyages non essentiels dans le pays. En raison des événements de ces derniers jours, l'avis a été renforcé. Il est conseillé aux voyageurs de faire preuve de la plus grande prudence s'agissant des déplacements et des rassemblements, et de se tenir éloignés des bâtiments officiels ou militaires.

La situation en Irak a été soulevée au Conseil des Affaires étrangères de novembre 2019. La Belgique soutient pleinement la déclaration du 7 novembre de la haute représentante au nom de l'Union européenne sur les manifestations en cours en Irak, dans laquelle l'Union européenne déplore l'usage excessif de la force contre les manifestants et escompte que les auteurs de toutes les violations commises auront à répondre de leurs actes.

L'Union européenne déclare également son soutien à l'unité, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Irak et souligne qu'un dialogue inclusif est la voie à suivre. L'Union européenne se tient également prête à soutenir le gouvernement irakien dans l'action qu'il mène pour répondre aux revendications des citoyens telles que la fin de la corruption, l'amélioration de la gouvernance et la création d'emplois.

La situation en Irak après la mort du général Soleimani sera à nouveau discutée au Conseil des Affaires étrangères du 10 janvier prochain. On parlera des conséquences

de l'attaque sur la situation interne du pays, sur nos relations avec l'Iran et sur le fonctionnement de la coalition anti-Daech. J'ai bien noté vos préoccupations par rapport à cette réunion particulièrement importante et au souhait généralement exprimé que la voix de l'Europe porte davantage et qu'elle puisse, on l'espère, avoir le poids parce que réunissant un large consensus.

Suite aux manifestations, la situation sur place est instable. La population demande de mettre fin à la corruption, de permettre la création de plus d'emplois et d'une meilleure prestation des services en eau et en électricité. La population est aussi mécontente du système politique. Face à ce mécontentement, le premier ministre M. al-Mahdi a donné sa démission le 29 novembre dernier. Un autre candidat premier ministre n'a pas été annoncé dans les quinze jours, comme pourtant cela avait été préalablement prévu, et comme c'est prévu par la Constitution.

Il va de soi que nous discutons de la situation avec les autorités irakiennes. L'ambassadeur a été reçu. Nous lui avons communiqué des messages qui sont cohérents avec notre attitude au sein de l'Union européenne.

La mort du général Soleimani a choqué la population irakienne, surtout la partie de la population ayant une sympathie pour l'Iran. Le Parlement irakien a difficilement réuni le quorum pour ce faire et adopter une résolution demandant le départ des troupes étrangères mais, on le sait, c'est le gouvernement qui, juridiquement, doit demander ce départ. Puisque ce gouvernement est en affaires courantes, il est difficile de savoir si celui-ci peut le faire le cas échéant.

Au Conseil de sécurité des Nations Unies, à l'occasion du débat du 3 décembre consacré aux activités humanitaires et à la situation en Irak en général, la Belgique a défendu le droit de manifester sans recours à la violence, a regretté l'utilisation de violences excessives par les forces de l'ordre, a déploré les victimes et a pointé les risques d'instabilité. Elle s'est exprimée également contre les groupes armés qui créent l'instabilité et a demandé des réformes.

Suite à la mort du général Soleimani, la Belgique met l'accent sur la nécessité de désescalade, sur la prudence et sur la nécessité de chercher des solutions via des moyens diplomatiques.

Une question précise m'a été posée par M. Dallemagne concernant le Conseil de sécurité et la Syrie. La situation préoccupante fait que nos équipes redoublent d'efforts notamment avec Moscou pour faire en sorte que cette résolution puisse être adoptée. Elle fait donc l'objet d'une priorité pour nous.

Pour répondre à Mme Jadin et d'autres concernant la lutte anti-Daech, les opérations sont suspendues mais on ne parle pas de suppression. Je parlais à l'instant de la résolution qui a été votée par le Parlement irakien. Ce n'est qu'"une résolution" et elle n'a évidemment pas de force contraignante.

En ce qui concerne le détroit d'Ormuz, notre participation doit encore être discutée en commission de la Défense pour voir comment soutenir l'opération européenne de surveillance maritime.

Concernant la situation militaire de la Belgique en Irak, nous avons eu ce matin une commission de Suivi des opérations militaires avec à l'ordre du jour la situation au Mali mais en fin de réunion, des questions ont été posées sur notre situation militaire en Irak. Il a été convenu qu'à ce stade-ci, les informations resteraient confidentielles pour assurer la protection de nos militaires. Je peux juste vous dire que les deux militaires qui étaient à Bagdad se trouvent au Koweït. Mais je me tiens à la disposition du Parlement pour réunir une nouvelle commission de Suivi des opérations militaires pour pouvoir en dire davantage dans le cadre du strict et important respect de la confidentialité des propos qui y sont tenus. Je ne souhaite donc pas en dire plus.

J'ai entendu plusieurs d'entre vous s'exprimer sur la nécessité d'avoir une voix forte de l'Europe. Je partage cette opinion. Vendredi, j'assisterai à mon premier Conseil des Affaires étrangères.

Je relaierai évidemment les préoccupations qui ont été exprimées ici et la nécessité de tenter de parler d'une seule voix pour que celle-ci soit plus entendue et plus forte au niveau international.

**Réplique de la députée Kattrin Jadin (MR):** Merci, monsieur le ministre, pour les éléments que vous nous avez apportés en ce qui concerne la situation actuelle. Devez-vous partir à 17 h 00 parce que le président Trump va faire une allocution?

Je rejoins M. Dallemagne dans son analyse. On peut s'énerver tant qu'on veut à propos des tweets du président Trump, de sa voracité, son manque de diplomatie ou son manque de prévisibilité, la diplomatie belge doit continuer à avoir les relations les plus opportunes pour notre pays, pour nos ressortissants, pour la sécurité de notre pays. Il est un fait que nous devons nous dire les choses franchement, tout en considérant ceux qui sont nos alliés au niveau de beaucoup d'organisations internationales.

Monsieur le ministre, je tiens à préciser l'importance - vous aurez bientôt l'occasion de le faire en tant que ministre des Affaires étrangères au niveau du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne - de l'opportunité de prôner ce que beaucoup d'États membres de l'Union européenne appellent de leurs vœux. Si nous voulons parler d'une seule voix, peser sur l'échiquier international, si nous voulons être pris au sérieux par rapport aux valeurs que nous défendons, à nos priorités, nous devons continuer à unir nos efforts en ce qui concerne notre construction en matière de défense.

Il est également important que nous soyons pris au sérieux au niveau de l'OTAN en ce qui concerne nos obligations en matière d'investissements. L'alliance de ces deux éléments permettra à l'Union européenne de peser davantage sur l'échiquier mondial, y compris pour des conflits aussi importants que ceux-ci, conflits pour lesquels l'Union européenne est trop longtemps restée au balcon, soit parce qu'elle le voulait, soit parce qu'elle n'avait pas les moyens d'agir.

Dans tous les cas, il faudra prendre nos responsabilités, arrêter de subir et assumer les situations que nous avons contribué à mettre en place dans certaines régions du monde.

Nous pourrions le faire car l'Europe compte plus d'habitants que les États-Unis. L'Europe est une force économique de premier plan. Si nous arrivons à nous renforcer au niveau international en parlant d'une seule voix, beaucoup de choses pourront se régler.